

## POUR UNE NOUVELLE CHARTE DE CONDUITE des mouvements sociaux dans les pays arabes

Résumé par

Lors de la rencontre organisée, jeudi 2 juillet 2009 à la maison Diocésaine, par le Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de la Femme et de l'Enfant (CIDDEF) en partenariat avec la Fondation Frederick Neuman et le soutien de l'Union européenne autour du thème «*la liberté d'organisation et de rassemblement*» qui a été pleinement débattu par les représentants, des partis politiques, des syndicats et des associations. La directrice du projet régional Arabo-européen pour le droit à l'organisation et au rassemblement Ubab Murad a ouvert la séance en présentant une ébauche du code de conduite de la société civile élaborée dans le cadre d'une concertation avec plusieurs pays arabes, dont le but est la démocratisation de la pratique associative, syndicale et politique. Ce projet, inscrit, sous le patronat de la Ligue arabe, a déjà fait l'objet de débats en Jordanie, Liban, Palestine, Egypte et, après l'Algérie, les concertations devront se poursuivre au Maroc et en Tunisie.

Parmi les éléments cités dans cette plate-forme, il est précisé en préambule que «Ce document concerne les salariés arabes, adhérents à des syndicats ou non adhérents, pour les inciter à réfléchir à développer le mouvement syndical arabe en l'orientant vers plus de liberté et de démocratie effective. La mouture peut se transformer en charte d'éthique dans les pays arabes si elle arrive à faire le consensus.» Cette plate-forme contient une multitude d'articles en conformité avec les conventions internationales, par exemple: «Tous les travailleurs ont le droit de se regrouper en association syndicale et ont le droit au pluralisme syndical sans une autorisation préalable. Les syndicats ont le droit d'avoir leurs chartes et leurs plate formes, l'élection de leurs représentants, l'organisation de leur gestion interne en toute liberté sans intervention des autorités gouvernementales. Ils ont le droit d'adhérer à des organisations internationales. Ils ont droit à la protection contre les abus de l'administration, leur suspension ou leur dissolution à la protection des travailleurs dans l'exercice de leur droit syndical comme l'arrêt de travail ou la grève.»

Il va sans dire que cette proposition de charte de conduite vient dans un contexte de mouvements sociaux dans le monde arabe bien particulier; une fois l'indépendance conquise par les mouvements de libération, un nouveau type d'Etat émergea dans la région: l'Etat indépendant.

Vu la faiblesse des forces sociales et politiques qui caractérisaient la période précédente, les mouvements de libération nationale et la construction d'Etats indépendants semblaient constituer l'unique issue à la crise d'autorité et à la question du développement économique. Et cette soif d'indépendance allait effectivement déboucher sur la création d'Etats modernes.

Les priorités nationales du début furent donc avant tout le renforcement de cette indépendance et la construction d'un Etat symbolisant l'unité et l'identité nationales. Il s'agissait d'encourager le développement économique et social afin de combler le retard et de répondre rapidement aux besoins et attentes des groupes sociaux qui s'étaient mobilisés dans les luttes de libération.

Pour atteindre cet objectif, les nations arabes ont opté pour une forte centralisation du pouvoir, ce qui était à leurs yeux le moyen le plus adéquat pour garantir leur indépendance face aux menaces extérieures, pour contenir les tensions sociales, adoucir les clivages entre les classes, et, partant, réduire toute source potentielle de conflit.

L'élite au pouvoir (composée surtout de technocrates, de hauts fonctionnaires et d'éléments militaires et nationalistes) estimait alors que la clé pour rattraper le retard historique résidait dans la transformation des structures économiques et la création d'une économie industrialisée et nationalisée. Aussi, l'Etat se devait d'être fortement centralisé afin de mieux planifier la modernisation de la société et mobiliser plus efficacement l'opinion publique pour réaliser ces changements radicaux. La démocratie n'intéressait pas l'élite au pouvoir.

C'est pourquoi le renforcement de l'Etat a prévalu sur la démocratisation et l'unité sur le pluralisme. Cette situation finit par déboucher sur la mise sur pied d'Etats autoritaires, cultivant un pouvoir autocratique.



Les constitutions de la plupart des pays arabes ont d'emblée cautionné cet autocratisme basé sur un déséquilibre des forces, qui favorisait l'exécutif et concentrait le pouvoir dans les mains du président. A l'époque, les institutions socio-économiques étaient faibles et leur efficacité toute relative, en raison principalement du rôle primordial joué par l'élite militaire. Après l'indépendance, les Etats arabes se lancèrent dans des réformes agraires en vue d'obtenir les investissements en capitaux nécessaires à l'industrialisation et à l'amélioration de l'infrastructure et du système éducatif. Ils adoptèrent une stratégie fondée sur la substitution des importations et une planification centralisée. Dans un premier temps l'industrialisation donnait de bons résultats, grâce à la mise en œuvre systématique de ces politiques, ces résultats furent par la suite laminés par plusieurs crises. Le financement de ces réformes devint de plus en plus difficile. L'Etat chercha à combler le déficit via une politique d'inflation, entraînant une hausse des prix, une réduction des dépenses publiques et, partant, une diminution de la qualité des services. Des politiques d'emprunt inconsidérées ne firent qu'ajouter le service de la dette au problème financier plus général. Mais il y eut plus. Le choc de la défaite militaire accéléra l'érosion systématique de la légitimité populaire de l'Etat, la population ne bénéficiant finalement ni du développement, ni d'une véritable indépendance.

C'est dans ce contexte qu'une forme d'opposition émergea dans les rangs de certains mouvements sociaux, mouvements étudiants, ouvriers ou démocratiques. Confrontés à des crises sans précédent, nombre de pays cherchèrent l'issue dans une alliance avec l'Occident et s'engagèrent à mettre en œuvre les politiques néolibérales dictées par les institutions financières internationales. En retour, cette nouvelle alliance et ces nouvelles politiques les contraignirent à se doter d'une nouvelle forme de légitimité, en phase avec le libéralisme politique. Mais cette légitimité nouvelle se constitua sous l'influence de la tradition patriarcale et de l'autoritarisme centralisateur, dans un contexte de mécontentement croissant de larges pans de la population affectés par ces nouvelles politiques. Les Etats continuèrent donc à tirer leur légitimité des traditions, et plus précisément des traditions islamiques, monarchiques et tribales.

Le glissement progressif de ces Etats vers l'économie de marché se traduit par l'expansion du secteur privé et la privatisation de nombreux secteurs autrefois pris en charge par l'Etat. Le secteur privé obtint des franchises de sociétés multinationales étrangères.

L'expansion rapide de ce secteur s'accompagna d'une multiplication des pratiques parasitaires (spéculation immobilière, formes de courtage et de commissions – pour ne citer que les plus importantes)

qui ouvra la voie aux pratiques informelles dans les classes supérieures. Qui plus est, de très hauts fonctionnaires, des officiers et du personnel de sécurité se mirent à travailler pour le secteur privé, secrètement durant leur carrière publique, puis plus ouvertement à la fin de celle-ci. La pratique du népotisme consolida également les liens entre les élites économiques et politiques, et le pouvoir politique se mit à jouer un rôle central dans les activités économiques.

Ce système, appelé capitalisme spéculatif ou capitalisme improductif, fit la part belle aux rapports clientélistes et favorisa l'émergence d'une économie de «répartition», au détriment de la production.

En plus de cette interpénétration entre le monde des affaires et la politique, qui en soit mine déjà l'authenticité du libéralisme dans les sociétés arabes, l'élite économique n'est pas réellement indépendante, puisque son existence dépend des services directs ou indirects qu'elle rend au marché mondial. Le marché national n'est plus à ses yeux qu'un instrument d'accumulation du capital indispensable à son intégration au capitalisme mondial.

La bourgeoisie s'est ainsi progressivement coupé des réalités du monde arabe, de la pauvreté endémique et de la montée de l'économie informelle. En toute logique, cette classe ne peut encourager simultanément les libertés démocratiques et les libertés économiques auxquelles elle doit pourtant son existence.



Dépendante vis-à-vis de l'extérieur, elle ne recherche pas l'appui d'une base sociale large pour faire avancer son programme libéral. Elle compte en réalité essentiellement sur les pressions exercées sur les Etats par les institutions internationales pour parvenir à ses fins. L'alliance entre les élites au pouvoir et les puissances étrangères, ainsi que l'émergence d'un autoritarisme despotique, sont les deux principaux facteurs qui expliquent le maintien, dans le monde arabe, d'une forme de capitalisme dépendant en dépit des contestations sociales (Bourhan Ghalouen, 128; Ali Omleel; Samir Amin, 2003).

La détermination des régimes arabes à se conformer aux systèmes politiques de leurs alliés occidentaux s'accompagna de pressions des organismes de crédits pour que ces «démocraties» minimisent le rôle socio-économique de l'Etat, dans l'intérêt bien compris d'une élite économique et culturelle qui ne cesse de vanter les mérites du libéralisme et le caractère inéluctable de la mondialisation.

L'émiettement du rôle de l'Etat ne pouvait que déboucher sur une diminution de l'influence des organisations populaires sur les grandes décisions politiques et économiques, jugée en contradiction avec les politiques néolibérales.

Dans ce contexte, le pluralisme politique est avant tout considéré comme un privilège accordé par l'élite et pouvant être retiré en cas de mauvais usage, en particulier dans les pays arborant des dehors démocratiques. L'Etat a donc conservé sa nature autoritaire et n'a procédé qu'à des réajustements mineurs, traduisant le passage du type absolutiste à un nouveau type de contrôle.

Ce climat autoritaire a contribué à l'asphyxie des autres courants de pensée politique et intellectuelle. Et l'absence d'une base sociale, conséquence des agissements de l'élite économique, ne pouvait qu'accroître la crise du libéralisme. Parallèlement, l'effondrement de l'Union soviétique a aggravé la crise de la gauche. En dépit de heurts avec plusieurs branches de l'Islam politique, certaines de ses tendances ont acquis un certain poids politique, qui leur a fourni un pouvoir de négociation. Quelques partis ont même réussi à trouver leur place dans le jeu politique, bien que les règles y soient fixées d'avance.

Au fil du temps, ils ont appris à s'accommoder des faibles marges d'opposition qui leur sont concédées. Ils occupent un certain nombre de sièges dans des parlements qui n'ont toutefois que peu d'influence réelle sur les prises de décision.

Ce qui est à relever est que les premiers mouvements sociaux, les mouvements de classe sont aujourd'hui surtout représentés par des organisations ouvrières et paysannes. Vu les conditions actuelles, leurs actions dans le monde arabe sont devenues fragmentaires, réactives et spontanées, ce qui les a empêchés, jusqu'à présent, de construire une résistance solide et durable. Quant aux groupes de pression, aux organisations religieuses et aux organisations de femmes, ils forment ce que nous appellerons les «nouveaux» mouvements sociaux. Ces groupes ne s'appuient pas spécifiquement sur une identité de classe (à l'exception des organisations de défense des droits des ouvriers et paysans et des comités antimondialistes de gauche) et leur configuration est très différente. La plupart cherchent à atteindre leurs objectifs à un échelon supérieur, en traitant directement avec les autorités compétentes, au lieu d'induire un changement culturel ou social à partir de la base ou encore à partir d'un réajustement des normes de la vie sociale.

L'emprise de l'Etat sur l'action sociale est très différente d'un pays arabe à l'autre. Cette emprise peut soit être directe (dépendance des syndicats vis-à-vis de l'Etat, lorsque ce dernier refuse toute forme de pluralisme)





ou indirecte (mainmise de l'Etat sur les groupes de pression, mais uniquement en périodes de conflits).

Ces rapports entre l'Etat et les mouvements sociaux s'inscrivent généralement dans un jeu à somme nulle, où le poids d'un des deux acteurs augmente à mesure que le poids de l'autre diminue.

L'action sociale n'a pas pour fin l'accumulation du pouvoir. En raison de l'hégémonie patriarcale et des rapports conflictuels, les nouveaux mouvements sociaux cherchent avant tout à garantir leur propre survie. Pour ce faire, soit ils sont obligés de traiter directement avec les autorités politiques pour induire le changement, soit ils s'y opposent ouvertement en s'alliant avec des centres de pouvoir influents à l'étranger. Mais ces organisations ne cherchent nullement à acquérir davantage de pouvoir social en se construisant par exemple une légitimité populaire. Ses membres se mobilisent surtout et avant tout pour défendre une identité propre et distincte et pour cause: le fait que ces organisations ont pour la plupart été fondées par des personnalités issues des divers groupes politiques. L'Etat a donc pu, par moment, s'allier à ces forces politiques et instrumentaliser leurs structures pour l'action sociale.

L'un des principaux défis pour les mouvements sociaux sera donc de briser ce cadre patriarcal et de conquérir progressivement leur autonomie, en œuvrant, par exemple, pour une démocratie civile susceptible de transformer les rapports entre le gouvernement, les partenaires étrangers et les autres forces politiques.

La charte de conduite des mouvements sociaux que Mme Ubab Murad a proposé à discuter vient dans ce sens, elle a précisé que «le texte est appelé à être enrichi pour l'adapter à la réalité du terrain et avec les spécificités de chaque pays».

Les interventions du côté algérien ont abordé trois axes: l'éthique politique, le code de conduite du mouvement associatif et les libertés syndicales.



Le politologue, Mohamed Hanad, qui a longuement disserté sur la pratique politique en Algérie, pour lui, «le pluralisme politique ne veut pas dire régime démocratique, au contraire les partis politiques continuent à perpétuer la pensée unique et les pratiques du parti unique. Quant à la communication, elle est quasiment absente. Et, pour préparer l'opinion publique à des projets politiques, on a recours à la rumeur, comme c'est le cas pour la création du parti de Saïd Bouteflika ou encore l'amnistie générale». En faisant l'historique de l'expérience politique algérienne, l'orateur a expliqué que «le pouvoir, en ouvrant tous azimuts, et dans la célérité, le champ politique, ne cherchait pas à instaurer le pluralisme mais à le parasiter et, enfin, à le discréditer».



Le professeur Arous Zoubir quant à lui a axé sa communication sur les associations, qu'il a divisées en trois types: «celles, a-t-il dit, qui tournent avec le même président et quelques membres. Celles-là existent uniquement pour glaner des intérêts personnels.

Ce sont des associations parasites, qui ne présentent jamais leurs bilans moral et financier. Il y a celles qui sont imbriquées avec le pouvoir, qui se manifestent lors des campagnes électorales et qui se recrutent dans les organisations de masse. Elles se comportent comme des partis politiques. Et, enfin, il y a celles qui sont réellement actives et travaillent en œuvrant pour un changement de la société».

Mme Rahmani, qui intervenait en dernier, a longuement parlé du mouvement syndical et exhorté les associations, notamment celles qui travaillent pour la promotion des femmes, à plus de participation dans la vie sociale et politique en insistant sur leur adhésion au projet de loi sur les quotas pour les femmes aux postes politiques, vu qu'elle est membre de la commission installée par le ministre de la Justice pour l'élaboration d'un mécanisme pour sa mise en œuvre et son intégration dans les règlements des partis et des syndicats

Lors du débat, les intervenants, au cours de l'atelier, ont demandé la modification de certains concepts et définitions, jugés inadéquats sur le plan sémantique■